

ATTENTION – NOUVELLE PROCÉDURE POUR 2022

TOUTE PERSONNE QUI DÉPOSE UNE DEMANDE AU PROGRAMME DOIT ÉGALEMENT OUVRIR UN DOSSIER SUR LA PLATE-FORME DE GESTION DU PROCESSUS DE SÉLECTION ET Y DÉPOSER TOUS LES DOCUMENTS DEMANDÉS AU PLUS TARD LE 1^{er} MARS À 23 h 59.

SANS CE DOSSIER, IL EST POSSIBLE D'ÊTRE RETIRÉ DU PROCESSUS, PUISQUE LE CQFA NE POSSÈDERA PAS TOUS LES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES À LA CANDIDATURE.

VEUILLEZ NOTER QUE LES DÉMARCHES AU SERVICE RÉGIONAL D'ADMISSION (SRASL) SONT DISTINCTES DE CELLES DU CQFA.

CHAQUE INDIVIDU DOIT S'ASSURER DE RÉPONDRE AUX EXIGENCES DES DEUX INSTANCES ET CES DERNIÈRES NE POURRONT ÊTRE TENUES RESPONSABLES EN CAS D'OMISSION.

CANDIDATS DE MOINS DE 18 ANS

Tout candidat âgé de moins de 18 ans avant le 1^{er} mars doit fournir une autorisation écrite (formulaire R-52) d'un de ses parents ou de son tuteur légal. Le formulaire est situé à la fin de ce document. Le formulaire dûment complété doit être reçu au plus tard le 1^{er} mars à 23 h 59 dans le dossier de la plate-forme de gestion, à défaut de quoi la demande d'admission ne sera pas traitée et aucune négociation ne sera possible. La procédure est présentée à la dernière page de ce document.

CANDIDAT AYANT FAIT SES ÉTUDES HORS QUÉBEC

Tout candidat ayant fait ses études hors Québec doit le plus rapidement possible faire parvenir ses relevés de notes au Service régional d'admission (SRASL) pour qu'une démarche de reconnaissance des équivalences soit entamée. Cette démarche peut prendre plusieurs semaines. Le CQFA et le SRASL ne pourront être tenus responsables des équivalences reçues après la date du 1^{er} mars si le candidat a déposé les documents à une date trop tardive pour une évaluation appropriée.

POUR TOUS LES CANDIDATS QUI DÉPOSENT UNE DEMANDE

Une fois votre demande au SRASL déposée, vous devez noter votre numéro de dossier attribué et aller sur la plate-forme de gestion du processus de sélection pour entrer vos renseignements et téléverser les documents présentés plus bas au plus tard le 1^{er} mars à 23 h 59. À défaut de recevoir le dossier à temps et complet, la demande peut être rejetée sans préavis.

LIEN POUR LA CRÉATION DE VOTRE DOSSIER CQFA

(Ce n'est pas le même dossier que le SRASL. Vous devez avoir un dossier SRASL ET un dossier CQFA)

https://cqfa.hiringplatform.ca/38037-selection-cqfa-2022/122945-importation-confirmation-de-paiement/fr_CA

Vous devrez créer un profil, avec mot de passe. Conservez bien ces renseignements, puisque les candidats qui poursuivront le processus auront à revenir déposer des documents tout au long de la démarche.

Préparez les renseignements et documents suivants pour la création de votre dossier :

- # du dossier SRASL reçu à la fin du processus
- Coordonnées de base
- Code permanent
- Renseignements particuliers à fournir
 - o votre date de naissance (aaaa-mm-jj)
 - o votre numéro de RAMQ avec date d'expiration
 - o inscrire si vous avez une condition médicale particulière qui pourrait demander une évaluation de votre dossier
- Joindre obligatoirement les documents suivants :
 - o une photo de votre carte de RAMQ
 - o votre relevé de notes du secondaire (ou bulletin scolaire le plus récent disponible sur votre dossier électronique scolaire)
 - o une lettre de motivation qui explique pourquoi vous souhaitez intégrer le programme
 - o un CV récent
- Joindre les documents suivants, si cela s'applique :
 - o formulaire R-52 pour les moins de 18 ans
 - o vos relevés de notes du collégial et de l'université
 - o une photo de la page de renseignement de votre passeport
 - o une photo de vos licences de Transports Canada
 - o une photo de votre certification médicale de Transports Canada
 - o tout document d'une condition médicale particulière pouvant nécessiter une étude plus détaillée du dossier

CONDITIONS D'ADMISSION

Préalables scolaires

Diplôme d'études secondaires (depuis juin 2010) :

- Mathématiques technico-sciences ou sciences naturelles de la 5^e secondaire;
- Physique de la 5^e secondaire.

Diplôme d'études secondaires (avant juin 2010) :

- Mathématiques 536;
- Physique 534.

Si le parcours d'études chevauche les deux régimes scolaires, il faut communiquer avec le Service de l'aide pédagogique au 418 549-9520, poste 2312.

Mathématiques : Formation aux adultes : TS 5 = mat-5160, mat-5161, mat-5163 ou SN 5 = mat-5170, mat-5171, mat-5173 **Avoir complété les deux premiers modules avant le 1er mars.**

Physique : Formation aux adultes : 5161 et 5162. **Avoir complété le premier module avant le 1^{er} mars.**

Conditions spécifiques

Le candidat doit être citoyen canadien ou résident permanent du Canada. De plus, sa résidence principale doit être située au Québec. Des preuves de résidence peuvent être exigées.

Un candidat ayant fait ses études hors Québec doit déposer au SRASL (Service régional d'admission) ses relevés de notes et diplômes afin de procéder à l'étude des équivalences, ce qui déterminera la possibilité ou non d'accéder aux tests écrits de la deuxième étape. Cette procédure peut être longue; il est donc recommandé fournir les documents le plus rapidement possible afin d'assurer la production de l'équivalence avant le 1^{er} mars.

Le candidat doit répondre aux exigences du programme en matière de santé physique. Les critères de santé physique exigés reposent sur les conditions d'embauche dans les compagnies aériennes. Les critères peuvent être supérieurs aux exigences de Transports Canada. Les examens médicaux sont effectués à Chicoutimi et les candidats qui sont retenus pour la troisième étape du processus de sélection sont avisés **par courriel** des modalités de cette étape.

PROCESSUS DE SÉLECTION¹

Étape 1 - Conditions d'admission au 1^{er} mars

- Être citoyen canadien ou être résident permanent du Canada;
- Résider au Québec;
- Détenir ou être en voie d'obtenir les préalables scolaires, mathématiques et physique matières fortes, 5^e secondaire.

Le candidat répondant à ces conditions d'admission est invité, par courriel, à se soumettre aux examens de l'étape 2.

Étape 2 - Tests de compétences et dossier scolaire

Le candidat retenu doit se soumettre à une première série de 4 examens en ligne sous monitoring partiel. Ces examens se font en ligne sur une plate-forme programmée à cet effet. Le candidat a environ une semaine pour faire cette première série de tests.

Le candidat devra par la suite se soumettre à une deuxième série d'examens s'échelonnant sur environ une demi-journée. Ces examens en ligne sous monitoring complet par le biais d'une plate-forme spécialisée. Ces tests mesurent les aptitudes nécessaires à la réussite du programme et à l'exercice de la profession. Les examens visent à déterminer, entre autres, la mémoire à court terme, la précision et la rapidité d'exécution. Tous les candidats doivent faire ces tests en même temps. Aucune exception possible.

Des **frais** d'environ **90 \$²** sont exigés au candidat pour ces examens écrits. Le paiement est exigé afin d'avoir les liens Internet menant aux examens. Un système de paiement en ligne est ouvert durant la période de sélection. Les renseignements sont donnés aux candidats le moment venu.

Les résultats des études du candidat sont analysés et pondérés mathématiquement. Les matières constituant des préalables absolus (mathématiques et physique) ont une pondération plus forte. Des notes variant entre 80 % et 85 % au secondaire sont recommandées pour considérer une réussite des cours du programme du CQFA.

Ces examens auront lieu samedi, le **26 mars 2022** et le candidat sélectionné pour l'étape 2 sera avisé **au plus tard le 18 mars 2022**, par courriel.

¹ Le processus peut être soumis à des changements en raison de la COVID-19. Les candidats seront avisés si cela se produit.

² Les frais d'administration et les coûts des examens médicaux exigés par le CQFA peuvent être modifiés sans préavis en raison des changements normatifs ou réglementaires.

Étape 3 - Entrevue, tests divers et habiletés spécifiques au pilotage

Après l'analyse des résultats des tests de l'étape 2, le CQFA retient 99 candidats pour la suite du processus. Le candidat retenu pour la troisième étape est invité, par courriel, à se présenter au CQFA pour effectuer une entrevue et des tests informatisés qui mesurent ses habiletés à gérer un système complexe en évaluant ses réactions face à diverses situations. Quant à l'entrevue, elle a pour but de mieux connaître le candidat, ses connaissances, l'interprétation de différentes situations ainsi que de mesurer son intérêt et sa motivation.

Le candidat subit, en même temps, la série d'examens médicaux exigés par le CQFA ainsi que par Transports Canada. Le candidat doit fournir d'autres documents demandés lors de son invitation à l'étape 3. Les détails sont fournis dans le courriel envoyé pour l'invitation à cette étape.

Le séjour est d'environ deux jours. Des groupes sont formés pour recevoir les candidats qui se présenteront au CQFA entre la mi-avril et la fin du mois de mai. Le candidat se déplace à ses frais pour cette étape.

Certains frais sont exigés (à titre indicatif, **110 \$** pour les examens de la vue pour un candidat de plus de 18 ans ainsi que **185 \$** pour les frais médicaux et d'administration des dossiers avec les instances officielles)³.

À la suite de la troisième étape, 40 étudiants sont sélectionnés et invités à s'inscrire au programme et 10 seront mis sur une liste d'attente. [Les réponses à tous les candidats sont envoyées, par courriel, à partir de la deuxième semaine du mois de juin.](#)

Examens médicaux

Le candidat doit [satisfaire à toutes les conditions prescrites par Transports Canada](#) dans le but de se qualifier à l'obtention d'un certificat médical de catégorie 1. Le candidat ne doit être atteint d'aucune maladie ou affection qui pourrait le rendre susceptible de se trouver dans l'impossibilité de piloter un aéronef en toute sécurité, et ce, pour toute la durée du programme et au-delà.

De plus, le CQFA et les médecins examinateurs délégués mandatés par le CQFA se réservent le droit d'exiger de meilleurs résultats médicaux que ceux prescrits par Transports Canada, entre autres, pour certaines maladies dites évolutives qui pourraient rendre le candidat inapte au vol, et ce, à brève échéance, soit durant le programme.

Comme [plusieurs conditions médicales ne permettent pas l'obtention d'un certificat médical](#) de catégorie 1 (ex. : diabète sucré), il est suggéré que tout candidat qui n'est pas exempt de toute anomalie congénitale ou acquise, de toute affection physique active, latente, aiguë ou chronique; de toute blessure, lésion ou séquelle d'une intervention chirurgicale, de tout effet ou effet secondaire ressenti à la suite de l'usage de toute substance médicamenteuse délivrée sous ou sans ordonnance, de consulter la réglementation aérienne ou de s'adresser à un médecin examinateur délégué de l'aviation civile.

³ Les frais d'administration et les coûts des examens médicaux exigés par le CQFA peuvent être modifiés sans préavis en raison des changements normatifs ou réglementaires.

Une liste des médecins examinateurs délégués de l'aéronautique civile est disponible sur le site Internet de Transports Canada (www.tc.gc.ca). [Un candidat ayant déjà un certificat médical classe 1 doit, malgré tout, procéder aux examens médicaux de la troisième étape.](#) Les candidats ayant des conditions médicales particulières sont aussi invités à communiquer avec la coordonnatrice du processus de sélection pour avoir des réponses plus précises à ce sujet. (Nicole Rioux, 418 673-3421 poste 1828 ou nrioux@cqfa.ca)

Les examens médicaux sont aux frais du candidat et incluront :

Gratuits :

- analyse des antécédents médicaux personnels et familiaux (couvert par la RAMQ);
- examen complet majeur.

Frais de 185 \$⁴ :

- audiogramme;
- électrocardiogramme;
- analyse de sang et d'urine;
- tests médicaux requis par le CQFA.

Examen visuel :

- 35 \$⁵ pour le rapport (tous les candidats);
- 110 \$⁶ (pour l'examen du candidat de 18 ans et plus seulement).

[Tous les examens médicaux et visuels se déroulent à Chicoutimi.](#) Le candidat aura toutefois faire quelques prélèvements avant sa venue au CQFA. Des prescriptions médicales et tous les renseignements de la démarche seront fournis aux candidats le moment venu.

[Si certains examens plus approfondis se révèlent nécessaires,](#) le spécialiste mentionnera au candidat les tests supplémentaires nécessaires à effectuer. Si tel est le cas, le candidat devra se présenter, de nouveau et à ses frais, devant le spécialiste pour effectuer les examens requis pour confirmer ou infirmer la condition à valider. Le candidat devra, selon le besoin, demeurer, à ses frais, une journée supplémentaire pour effectuer lesdits tests. Il est également possible que le candidat soit dirigé vers une clinique près de son domicile, mais il devra tout de même voir le spécialiste recommandé, sans quoi l'examen complémentaire ne sera pas considéré et la candidature sera rejetée.

Détails complémentaires :

Tous les candidats doivent avoir lu et compris toutes les fiches déposées sur le site Internet du CQFA (Cannabis et aviation, Dyslexie et dysorthographe, Santé globale, médication et opérations, Trouble du déficit d'attention). À défaut de répondre aux exigences énoncées sur ces fiches, [le candidat pourrait voir sa candidature rejetée du processus sans aucune justification](#) supplémentaire. Pour des questions supplémentaires sur un état de santé, il est possible de contacter le CQFA ou un médecin examinateur de Transports Canada pour tenter d'avoir des renseignements supplémentaires permettant de confirmer ou d'infirmer le dépôt de la candidature.

⁴ Les frais d'administration et les coûts des examens médicaux exigés par le CQFA peuvent être modifiés sans préavis en raison des changements normatifs ou réglementaires.

⁵ Idem au précédent

⁶ Idem au précédent

EXIGENCES VISUELLES

**** Ces exigences sont sujettes à des modifications sans préavis ****

Tout candidat qui ne présente pas une vision répondant aux normes ne peut demander l'admissibilité au programme de Techniques de pilotage d'aéronefs (280.A0).

Toute opération régularisant une vision déficiente doit être effectuée avant la demande d'admission et selon les délais prescrits pour s'assurer du maintien de la condition visuelle.

Au 1^{er} mars, le candidat doit avoir une vision conforme aux exigences de Transports Canada et du CQFA. Dans le cas contraire, sa candidature sera rejetée à la troisième étape du processus, sans accommodement possible.

Tout candidat ayant subi une correction de la vision doit fournir son rapport d'opération et les rapports de suivi au CQFA et au professionnel qui est responsable des examens de la troisième étape, sans quoi l'étude du dossier pourrait être retardée et mener à une exclusion du processus.

- **Acuité visuelle** : de **6/6** en vision de loin et de près pour chaque œil mesuré séparément avec **ou** sans correction (lunettes ou verres de contact). De plus, si correction il y a, l'erreur de réfraction devra se situer dans les normes acceptées par le CQFA et Transports Canada.
- **Le candidat doit posséder** une acuité visuelle sans correction égale à au moins 6/60(20/200) pour chaque œil pris séparément.
- **Erreur de réfraction** ne dépassant pas **(+) 3.0** dioptries d'**hypermétropie** et **(-) 3.0** dioptries de **myopie** (équivalent sphérique inclus).
- **Équilibre musculaire en vision de loin** :
 - Pas de tropie (strabisme)
 - Pas de suppression
 - Phories horizontales inférieures ou égales à 6 dioptries
 - Phorie verticale inférieure ou égale à 1 dioptrie
 - Si une phorie horizontale ou verticale supérieure est présente, les réserves musculaires doivent atteindre au minimum le double de la phorie
 - Stéréoscopie minimalement à 70 secondes d'arc
- **Autres exigences requises** :
 - Pas de pathologie oculaire
 - Champ visuel normal pour chaque œil (central et périphérique)

▪ Vision des couleurs :

<i>Type de test</i>	<i>Édition</i>	<i>Plaques à lire inclusivement</i>	<i>Nombre d'erreurs permises par test</i>
<i>American Optical</i>	<i>18 p.</i>	<i>1 à 18</i>	<i>3</i>
<i>Ishihara</i>	<i>16 p.</i>	<i>1 à 8</i>	<i>1</i>
<i>Ishihara</i>	<i>24 p.</i>	<i>1 à 15</i>	<i>2</i>
<i>Ishihara</i>	<i>36 p.</i>	<i>1 à 21</i>	<i>3</i>
<i>Farnsworth D-15 Saturé</i>			<i>Aucune</i>

Exigences visuelles APRÈS OPÉRATION AU LASER :

Ces exigences sont basées sur celles de Transports Canada. Le progrès des différentes techniques d'intervention au laser fait en sorte que les exigences sont en constante évolution. Ainsi, elles sont sujettes à changements sans préavis.

Kératectomie photoréfractive (PRK) et le Lasik :

L'intervention (initiale et reprise) doit avoir eu lieu au moins **3 mois** avant le 1^{er} mars, si la prescription était **inférieure à + ou - 3.00** dioptries.

Pour une prescription **jusqu' à ou supérieure à + ou - 6.00** dioptries, l'intervention (initiale ou reprise) doit avoir eu lieu **6 mois** avant le 1^{er} mars. Par la suite, le candidat doit être vu pour un contrôle 3 mois et 6 mois après la date de son opération.

Exemples de calcul du délai requis pour une opération : avec une prescription de départ de -4,25, l'opération doit être effectuée 4 mois et une semaine avant le 1^{er} mars. Pour une prescription de -5,75 : cinq mois et 3 semaines avant le 1^{er} mars.

FORMULAIRE R-52 - AUTORISATION DES PARENTS CANDIDATS DE MOINS DE 18 ANS

N.B. : Cette autorisation d'un des parents est **nécessaire à tout candidat qui n'a pas atteint l'âge de 18 ans avant le 1^{er} mars**. Déposer le document complété sur la plate-forme de gestion du processus de sélection avant le 1^{er} mars 23 h 59.

À QUI DE DROIT,

J'autorise, par la présente, mon enfant, _____
Nom, Prénom Code permanent
à faire sa demande d'admission et, s'il est sélectionné, à s'inscrire dans le programme 280.A0 (Techniques de pilotage d'aéronefs) et à entreprendre les cours de la technique, au Cégep de Chicoutimi.

Numéro d'assurance maladie de l'étudiant : _____

COORDONNÉES DU PARENT / TUTEUR

NOM : _____

ADRESSE : _____

TÉLÉPHONE : _____

ADRESSE COURRIEL¹ : _____

Date : _____ / _____ / _____
JOUR MOIS ANNÉE

SIGNATURE du parent / tuteur : _____

¹ Veuillez fournir une adresse de messagerie électronique qui est valide et que vous consultez régulièrement, car de l'information importante vous sera acheminée par courriel.